

Allégements de charges, compétitivité et emploi

Les synthèses de La Fabrique
Numéro 2 - Janvier 2016



Sommaire

2

L'idéal serait de cibler les emplois exposés

3

Pourquoi cibler les salaires intermédiaires ?

4

Les conditions d'efficacité

Vrais enjeux, mauvais remèdes ?

Les diverses mesures d'allègement du coût du travail (allègements généraux, CICE, Pacte de responsabilité...) représenteront bientôt cinquante milliards d'euros. Les deux tiers de ces allègements concernent les rémunérations inférieures à 1,5 SMIC et donc essentiellement des emplois protégés de la concurrence internationale. *A contrario*, les charges salariales demeurent élevées sur les emplois tournés vers l'exportation de biens et de services, ce qui nuit à notre compétitivité. Certains plaident pourtant pour un ciblage encore plus prononcé des allègements sur les bas salaires, afin de créer rapidement de l'emploi peu qualifié. Nous pensons, sur la base de travaux économiques récents, qu'il y a une meilleure voie à suivre.

Vincent Charlet

Résumé

Comme le résume parfaitement l'acronyme «CICE», les dispositifs d'allègement du coût du travail aujourd'hui en place visent deux objectifs distincts : l'amélioration de la compétitivité extérieure et la création d'emplois domestiques. Or, un même outil ne peut pas atteindre rapidement deux objectifs à la fois. Schématiquement, plus les allègements sont ciblés sur les bas salaires pour compenser le coût du Smic, plus ils servent à produire de l'emploi peu qualifié. Inversement, seule une baisse du coût du travail sur les salaires intermédiaires peut augmenter la compétitivité à l'export.

Selon une idée fausse tenace, le soutien à la compétitivité se ferait au détriment de l'emploi. Cela n'est vrai qu'à court terme. Au-delà de trois ans, la compétitivité est source d'emplois, et d'emplois qualifiés qui plus est.

Dans tous les cas, il faut garder à l'esprit que les mesures d'allègement du coût du travail ont le même type d'effets que les dévaluations : transitoires et dépendants des conditions dans lesquelles elles sont conduites. Par exemple, elles n'ont d'effet ni sur la compétitivité ni sur l'emploi si elles sont utilisées pour augmenter les salaires réels.

L'idéal serait de cibler les emplois exposés

Que ce soit sur le plan de la compétitivité extérieure ou sur celui de l'emploi, l'idéal serait de pouvoir cibler les allègements de charges sur les secteurs exposés à la concurrence internationale. Une meilleure compétitivité internationale de nos produits et services conduit en effet à plus d'exportations, donc à la création d'emplois nécessaires pour les produire auxquels s'ajoutent des emplois induits.

Dans une note publiée récemment par La Fabrique de l'industrie, Gilles Koléda montre qu'un allègement de dix milliards d'euros ciblé sur les emplois exposés augmenterait le PIB de plus de 0,6 point au bout de dix ans. L'amélioration du solde extérieur y contribuerait pour un peu moins de 0,4 point. Environ 130 000 emplois supplémentaires seraient créés, dont 77 000 dans l'industrie.

Inversement, les allègements du coût du travail sont très peu efficaces lorsqu'ils bénéficient aux secteurs abrités. Le PIB commence par chuter du fait des effets déflationnistes des mesures de financement (dans le cas modélisé, une hausse de la TVA) et les emplois créés ne proviennent que de l'affaiblissement de la productivité du travail.

Ces deux ciblage sectoriels ne sont de toute façon pas réalisables en pratique puisqu'ils seraient assimilés à des aides d'État sectorielles. ■

Un allègement de 10 milliards ciblé sur les secteurs exposés à la concurrence internationale induirait 130 000 emplois nouveaux en dix ans.

Pourquoi cibler les salaires intermédiaires ?

Faute de pouvoir cibler les emplois exposés, on doit examiner l'efficacité d'un ciblage sur des tranches de salaires données. Compte tenu des différences sectorielles dans la distribution de masse salariale, ce ciblage induit une certaine focalisation sectorielle des allégements.

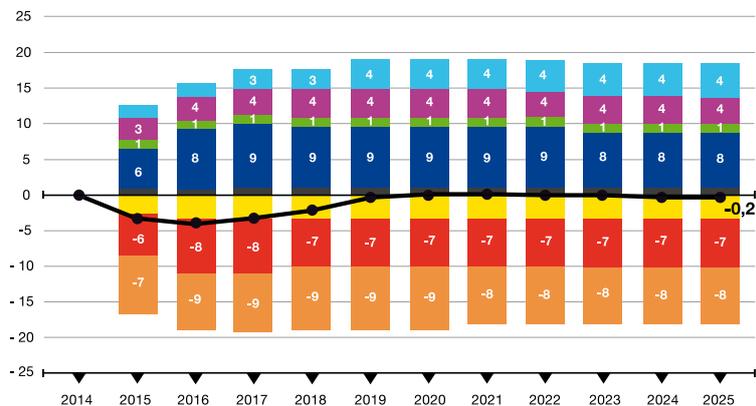
Deux ciblages ont été simulés par Gilles Koléda : l'un sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC et un sur les tranches comprises entre 1,6 et 3,5 SMIC, pour lesquelles on sait que les densités de salariés sont élevées dans les secteurs industriels ouverts à la concurrence internationale.

Tout le monde croit *a priori* que le ciblage sur les bas salaires est favorable à l'emploi. Cela n'est vrai qu'à court terme.

Beaucoup pensent que le ciblage sur les bas salaires est favorable à l'emploi tandis que celui sur les salaires intermédiaires améliore la compétitivité. Or, les deux scénarios produisent autant d'emplois l'un que l'autre : environ 75 000 emplois supplémentaires au bout de 10 ans. La supériorité d'un ciblage sur les bas salaires en termes d'emplois créés n'est vraie qu'à court terme.

Toutefois, ces emplois ne sont pas créés dans les mêmes secteurs. Un ciblage sur salaires médians crée 8 000 emplois de plus dans l'industrie qu'un ciblage sur les bas salaires, 4 000 dans les services aux entreprises, 4 000 dans les services mixtes, 1 000 dans le secteur des transports. En revanche cela crée 9 000 emplois de moins dans le commerce, 8 000 dans l'hôtellerie et la restauration et 3 000 dans le secteur de la construction.

Par ailleurs, le ciblage sur les salaires intermédiaires est bien plus favorable à la compétitivité et à la croissance. Au bout de 10 ans, le PIB s'est accru de 0,26 point par rapport à son niveau de référence, contre 0,16 point dans le cas d'un ciblage sur les bas salaires. Le solde extérieur contribue pour environ 40% à cette différence. ■



GRAPHIQUE 1.
Écart d'emplois créés selon que les allégements ciblent les salaires intermédiaires ou les bas salaires (en milliers)

Source : G. Koléda, *op. cit.*

Les conditions d'efficacité

Comme toutes les mesures de dévaluation, fiscales ou monétaires, les allègements de charges ont des effets transitoires : le rattrapage salarial finit par en éroder les effets. En d'autres termes, les allègements apportent une « bouffée d'air » temporaire aux entreprises et aux salariés. Plus celle-ci est utilisée pour augmenter les salaires et les dividendes, plus l'efficacité de la mesure s'amenuise rapidement.

A contrario, tant que l'inflation salariale reste inférieure aux gains de productivité induits par la mesure, l'effet bénéfique perdure. Le CICE et le Pacte de responsabilité n'auront donc d'effets durables que s'ils s'inscrivent dans un contexte de modération salariale, et ce quelles que soient les tranches de salaires ciblées.

Certains économistes pensent que les titulaires de postes peu qualifiés sont moins bien placés pour négocier des hausses de salaires que les travailleurs qualifiés mieux rémunérés, dans des secteurs proches du plein emploi. Cependant les éléments empiriques disponibles ne confirment pas cette hypothèse logique. La concurrence internationale conduit en effet les salariés des secteurs exposés à une certaine modération pour éviter des délocalisations redoutées.

Un autre paramètre important est le comportement de marge des entreprises bénéficiaires. L'effet des allègements sur la compétitivité et l'emploi est maximal lorsque la baisse du coût du travail est répercutée dans les prix de vente, ce qui concourt à augmenter la demande extérieure. Le scénario dans lequel les allègements sont utilisés pour relancer l'investissement peut également être envisagé, mais son efficacité est plus incertaine parce que l'investissement dépend de la demande anticipée. Seul le cas où cet investissement est mis au service de l'innovation et de la montée en gamme présente des effets pérennes. Ceci plaide pour une articulation entre une mesure telle que le Pacte de responsabilité (ciblé sur les salaires intermédiaires) et des mesures comme le Crédit d'impôt recherche qui incitent à l'investissement dans la R&D, la formation et la modernisation de l'outil de production.

Au-delà du débat sur leur ciblage optimal, les allègements de charges sont indispensables à la restauration de notre compétitivité et à une croissance plus riche en emploi, même s'ils doivent être compensés par une augmentation d'autres impôts (TVA, CSG ou taxe sur les sources de nuisance écologique comme les émissions de gaz à effet de serre) ou, plus efficace encore, par une diminution de dépenses publiques. Ces allègements contribueraient de surcroît à une convergence des économies européennes. ■

Les allègements apportent une bouffée d'air temporaire aux entreprises. Plus elle est utilisée pour augmenter les salaires, plus son efficacité s'amenuise rapidement.

En savoir plus

· Koléda G., 2015 « Allègements du coût du travail. Vers une voie favorable à la compétitivité française », La Fabrique de l'industrie – Presses des Mines, mai.

Pour réagir à cette note, vous pouvez contacter Vincent Charlet : vincent.charlet@la-fabrique.fr